



LIGUE DE NORMANDIE DE VOLLEY-BALL



COMPTE RENDU RÉUNION DU BUREAU DIRECTEUR LUNDI 03 DÉCEMBRE 2018 - HÉROUVILLE SAINT CLAIR

Présents : Nathalie VALLOGNES, Gaëlle RAMARQUES, Yves RAS, Patrick LAMOTHE, Pierrick LE BALC'H,

Assistent : Arnaud BESSAT, Eric BALLE et Po Chua YANG

Début : 20h15

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

Yves informe que des clubs jeunes n'ont pas pu voter. Il va se renseigner auprès de la FF Volley pour avoir les détails.

Il faudra mettre à jour les statuts de la ligue pour la prochaine AG. 3 propositions sont faites :

- 1 – modifier les statuts pour pouvoir effectuer les votes électroniques
- 2 – faire une AG financière physique
- 3 – proposer des comptes en année civile

Pour information, les budgets sont votés en juin et le compte de résultats et bilan en novembre. La ligue a 6 mois pour présenter les comptes après l'AG Ordinaire.

Quitus : 50% des clubs et 65.26% des voix (26 clubs sur 52)

Validation des Comptes : 50% des clubs et 65.26% des voix (26 clubs sur 52)

Affectation du résultat : 48,08 % des clubs et 61.05% des voix (25 clubs sur 52)

Concernant l'affectation du résultat, en fonction de la réponse de la FF Volley sur les clubs jeunes, la ligue validera ou mettra en "compte d'attente" et représentera le vote de cette affectation qu'à l'AG de juin 2019.

PROBLÈME RMB025

La ligue a reçu un courriel de Monsieur Jean Paul DUBIER concernant le forfait de la rencontre RMB025 du 24/11/2018.

Pour information, la CSR a envoyé un courriel le mercredi d'avant match pour informer les clubs qu'en cas de difficulté, les matchs devaient être reportés avant le vendredi midi pour permettre de prévenir les arbitres.

Concernant la CRA, à partir de cette année, l'équipe recevante doit être complète au moment du tirage au sort. Seul, l'équipe adverse est autorisée à arrivée en retard s'il y a des problèmes sur la route et doit pouvoir le justifier.

Après lecture des différents documents, l'avis de la CSR est de faire rejouer le match puisqu'il s'agit de circonstance exceptionnelle.

La CRA n'est pas favorable dans le cas où Monsieur Dubier n'a pas respecté la procédure de réclamation avec chèque à l'appui pour pouvoir traiter la demande (à envoyer le 1^{er} jour ouvré).

La présidente informe qu'il s'agit d'un cas exceptionnel. Une information de la CSR a été envoyée aux clubs mercredi. Bien qu'il n'y a pas eu de demande de report, car les équipes pensaient pouvoir jouer la rencontre, un joueur a été bloqué dans les barrages des gilets jaunes.

Le bureau demande à la secrétaire de faire un courrier à l'arbitre pour demander un rapport.

RPE RÉGIONAL

Des corrections ont été apportées aux RPE.

Art. 8 - Formule sportive pour la suite des championnats

Pour les féminins en matchs A/R, les scores des rencontres des places 1 à 4 lors de la phase régulière sont conservées.

Les 1^{ers} et 2^{nds}

Les 3^{èmes} et 4^{èmes}

Le 5^{ème} de la poule Est avec le 5^{ème} et 6^{ème} de la poule Ouest

Le 6^{ème} de la poule Est avec le 7^{ème} et 8^{ème} de la poule Ouest

Pour les masculins en matchs A/R, les scores des rencontres des places 1 à 4 lors de la phase régulière sont conservées.

le 3^{ème} de la poule ouest avec le 3^{ème} et 4^{ème} de la poule Est

le 4^{ème} de la poule ouest avec le 5^{ème} et 6^{ème} de la poule Est

Les équipes classées 7 à 10 seront classées dernières du classement général des équipes.

Pierrick LE BALC'H s'occupe de mettre à jour les RPE et de les envoyer à Patrick LAMOTHE pour relecture et validation.

SÉMINAIRE

Peu d'inscription au 03 décembre. Il faudra faire une relance en fin de semaine.

Concernant l'organisation du séminaire, il faudra que les membres préparent un document synthétique à envoyer avant les vacances à Nathalie, Gaëlle et Yves. Chaque membre disposera de 10mn pour donner des infos synthétiques (3 min) et répondre aux questions (7 min).

Le dimanche après midi, réunir tout les membres pour préparer le projet associatif. Il faudra valider les grandes lignes.

La présidente fera un rappel dans les prochains jours.

QUESTIONS DIVERSES

Note de frais :

Eric BALLE, président de la CRT a envoyé une note de frais concernant la saison 2017/2018 en octobre dernier. Le bureau valide la note de frais mais va l'avertir que ses prochains frais ne seront pas remboursés s'ils arrivent en retard.

Visioconférence :

Il faudrait voir la faisabilité d'organiser des réunions par visioconférence. Yves va donner à Cyril le nom d'un logiciel qu'il utilise à son travail. Il faudra voir ce que Cyril pourra faire dessus. A suivre.

Fin : 23h30

Ligue de Normandie de Volley-Ball

Maison des Associations – 1018, Quartier du Grand Parc – 14200 Hérouville Saint Clair – Tél: 02.50.01.95.18

Antenne: 1 rue Masson – 76350 Oissel – Tél: 07.68.87.91.02

Email: volleyballnormand@gmail.com

Site: <https://www.volleyballnormand.fr/>